



www.ornitho79.org

Niort le 23 octobre 2006

**Monsieur Jacques LORANT
Maire de Secondigné sur Belle**

Monsieur Le Maire,

Vous projetez d'établir une Carte Communale en prévision du futur développement économique et social de votre commune. Les terres que vous envisagez de lotir sont, pour partie, incluses dans la Zone de Protection Spéciale des oiseaux Plaine de Niort Sud Est.

Notre association le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres est intervenu par courrier auprès de Monsieur le Commissaire enquêteur, pour lui exprimer nos craintes et suggérer de prévoir des mesures compensatoires, c'est à dire des terres cultivées de manière favorable aux oiseaux de plaine. Lors de mon passage en votre mairie pour prendre connaissance du dossier, nous en avons discuté quelques minutes.

La mise en oeuvre de mesures compensatoires a déjà fait l'objet de conventions entre notre association et différentes communes qui sont dans votre cas. Ce serait un bon moyen de faciliter l'aboutissement de votre dossier. Aussi notre association se tient, à votre disposition, pour étudier avec vous les meilleures mesures à mettre en place pour l'avenir des oiseaux de plaine.

Comptant sur votre diligence,
Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes sentiments les meilleurs.

Gustave TALBOT Président du GODS

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)
Hôtel de la Vie Associative - 12, rue Cugnot - 79000 NIORT
☎ : 05 49 09 24 49 - 📠 : 05 49 09 23 85 - E-mail : gods@free.fr



Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)
Hôtel de la Vie Associative - 12, rue Cugnot - 79000 NIORT
☎ : 05 49 09 24 49 - 📠 : 05 49 09 23 85 - E-mail : gods@free.fr

